

Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du  
congrès de l'Association Dentaire Française Paris palais des  
Congrès- Porte Maillot  
Salle 353 (Niveau 3 - Zone M)  
Samedi 2 décembre 2017

*Sous le haut patronage du Directeur Central du Service de Santé des Armées*

PROGRAMME

8h45 Accueil - Ouverture par le Président National, CDCS® *Jean-Pierre FOGEL*

9h00 « Reconstruction sur implant: de la dent à l'épithèse » CDC *Franck DENHEZ*, CDC *Vincent VETTER*,  
CDC *Pierre ZIMMERMAN* (Service d'odontologie HIA PERCY)

9h30 « Le parcours du Réserviste » CDC® *Luc GERVAIS* (Responsable SeRFReM - DRSSA Toulon)

10h00 « Rétrospective des missions OPEX d'un CD de réserve » CDC® *Philippe GATEAU* (AM de  
*Villacoublay*), CDC® *Philippe CLIN* (AM de Tarbes)

10h30 Pause-café salle 352b - Visite de l'exposition

11h00 « Un Chirurgien-dentiste de réserve en mission sur le PA Charles de Gaulle » CDC®  
*Jean-Michel COURBIER* (Pôle Ecoles Méditerranée Saint-Mandrier - CMA Toulon)

11h30 Intervention du Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées, CDC *Bertrand FENISTEIN*

12h00 Evolutions et défis de la réserve du SSA par le délégué aux Réserves du Service de Santé des Armées,  
*MC Denis MORGAND*

12h30 Déjeuner en commun sur place salle 352b



Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre Formation d'Emploi.  
Demande à effectuer avant le 20/11/2017

En raison du maintien de l'état d'urgence, la tenue civile est requise

*Volet détachable à retourner au Trésorier de la FNCDR : Dr François MONTAGNE 1 Rue Dupuytren 75006 Paris*

**Inscription et réservation obligatoires avant le 27 novembre 2017**  
**Journée ADF du samedi 2 décembre 2017**

Nom:.....  
Prénom:.....  
Grade:..... Région d'appartenance :.....  
E-Mail :..... Tel Portable : .....

Pour les membres des Associations à jour de leurs cotisations et les Chirurgiens-Dentistes d'Active conférences seules : GRATUIT  
(Rappel : Pour les chirurgiens-dentistes de réserve, la cotisation annuelle 2017 est à régler dans vos régions)

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit :.....40 €

**Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser au Trésorier avec ce coupon**

(Pas de remboursement possible si vous annulez moins de 48h00 avant la date limite)